Maussane les Alpilles TOURISME

GUIDE DU PARTENAIRE 2027



Office de Tourisme de Maussane-les-Alpilles

MAUSSANE LES ALPILLES

Parc naturel régional des Alpilles

DESTINATION D'EXCELLENCE

Station Classée de tourisme

OFFICE DE TOURISME CLASSÉ

TOURISME & HANDICAP

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

PROVENCE TOURISME

LES AVANTAGES DE NOTRE PARTENARIAT

Communication

1

Votre documentation est **mise à disposition à l'accueil de l'OT.**

Vos événements sont **diffusés sur notre écran extérieur** et **affichés au Camping municipal** Les Romarins***

2

Diffusion de vos événements sur **l'agenda en ligne et l'agenda mensuel papier** de l'Office de Tourisme, distribué aux commerçants du village.

Relais de vos actualités, événements et offres sur **nos réseaux sociaux** (Facebook et Instagram).

Réalisation **d'interviews, reportages et vidéos chez vous**, sur demande et sans frais supplémentaires.

3

Une page dédiée à votre établissement **sur notre site** www.maussane.com **traduite en 3 langues** et avec des **liens directs** vers votre site et vos réseaux sociaux.

4

Intégration de votre offre dans la base de données **APIDAE**, qui alimente les sites www.myprovence.fr et www.provence-pays-arles.com, **traduite en 5 langues** et accessible à tous les Offices de Tourisme de la région PACA.

+ de 100

partenaires en 2026

Promotion

Organisation des **« P'tits Déj du Réseau »** : plusieurs rendez-vous dans l'année, où tous nos partenaires sont invités pour favoriser les échanges, partager les expériences

Diffusion de vos offres promotionnelles dans **nos newsletters** et **sur notre site internet**, dans les rubriques « Bons Plans » et « Idées de séjour ».

Participation gratuite aux **« Soirées de Découvertes et de Dégustations »**, organisées une fois par mois de juin à septembre, **avec un stand** pour présenter votre activité, vendre vos produits et échanger avec les autres partenaires.

Valorisation de votre offre à l'échelle **nationale et internationale** grâce à notre collaboration avec l'agence de presse « Le Büro », qui relaie vos actualités auprès des médias locaux, régionaux et nationaux, **en presse écrite et en ligne.**

En hiver, **visites chez nos partenaires** afin de mieux diffuser votre offres.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT PRO

1. Suivez l'actualité professionnelle, les tendances touristiques, les statistiques et les évolutions réglementaires grâce à notre newsletter mensuelle dédiée aux partenaires.

2. Nous pouvons vous accompagner et vous conseiller dans votre démarche de classement (labels touristiques, meublé de tourisme...)

Démarches de qualification

Le classement de votre meublé est volontaire et comporte 5 niveaux, de 1 à 5 étoiles. Valable 5 ans, il valorise votre hébergement, rassure les voyageurs et vous permet de bénéficier d'un avantage fiscal. Vous êtes accompagnés par un expert agréé tout au long de la démarche.

Provence Tourisme : *Mme COLIAMBETROS*

04 91 13 84 13 *acoliambetros@myprovence.fr*

Comment nous rejoindre ?

- En remplissant le formulaire reçu par email, ou contactez nous au **04 90 54 23 13** ou **tourisme@maussanelesalpilles.fr**
- **Remplir le formulaire** avec les informations appropriées, **joindre le règlement correspondant** à votre partenariat soit par chèque à l'ordre du Trésor Public , espèces ou virement bancaire (demandez notre RIB)
- **Déposer le dossier complet** à l'Office de Tourisme où envoyez-le scanné, par e-mail.

Votre page sera mise en ligne après réception du paiement.

Tout hébergement partenaire doit respecter les normes de sécurité et sanitaires en vigueur.

Tarifs

Formule	**Formule 1** 2 photos + texte de 250 caratères	**Formule 2** 6 photos + texte de 800 caratères
Participation	95€	126€
Supplément (hors Maussane-les-Alpilles)	36€	36€

Attention, les tarifs sont **différents pour les hôtels et résidences de vacances**.
Demandez la grille tarifaire.

ENGAGEMENT QUALITÉ

En 2027, Maussane-les-Alpilles confirme son positionnement de **destination d'exception**. Fort de son classement en **Catégorie I** et de son **label Tourisme & Handicap**, l'Office de Tourisme s'engage dans une nouvelle dynamique avec le label national **Destination d'Excellence**.

Cette démarche renforce notre attractivité tout en promouvant un **tourisme durable, respectueux de notre territoire** et de **notre art de vivre.** Notre ambition : offrir des expériences mémorables et fédérer nos partenaires autour d'une **réussite collective**.

Notre feuille de route pour 2027 repose sur 3 axes majeurs :

Excellence de l'Accueil et de l'Information

Offrir un conseil personnalisé, expert et multilingue.

Digitaliser nos outils pour une information accessible, instantanée et écoresponsable.

Animation et la Dynamisation de notre Réseau

Se rassembler autour d'une charte qualité commune.

Mettre à disposition les données de l'observatoire pour éclairer vos décisions

Valorisation Durable et Responsable du Territoire

Développer un tourisme quatre saisons pour mieux répartir les visiteurs à l'année.

Valoriser nos producteurs, artisans et savoir-faire locaux

Notre équipe



Sylvaine BEYOMAR
Directrice de l'Office de Tourisme
- Référente Taxe de Séjour



Justine COQUENDEAU
Conseillère en Séjour
Référente Promotion & Animation du Réseau des Partenaires



Delphine PARIS
Conseillère en Séjour
Référente Accueil & Qualité



Camille BRAILLON
Conseillère en Séjour
Référente Presse & Editions



Hadrien FAVRET
Conseiller en Séjour
Référent Partenariat & Promotion des actions de l'OT



Sandra GERVASONI
Conseillère en Séjour
Référente Communication, Réseaux sociaux et Manifestations